

VITICULTURE



Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



Bulletin n°3
Mardi 29 mars 2016

Faits marquants

Excoriose : stade de réceptivité de la vigne atteint en secteur I et II, localement.

Vers de la grappe : début du vol prévu en fin de mois en secteur III.

Stades phénologiques :

Photos : CA84



Stade A



Stade B



Stade C



Stade D



Stade E

Grenache :

Secteur I (très précoce) : stade B (bourgeon dans le coton) à E (2-3 feuilles étalées), stade D majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade B (bourgeon dans le coton) à D (éclatement), stade C majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade A (bourgeon dormant) à C (pointe verte), stade B majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade A (bourgeon dormant) à C (pointe verte), stade B majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade A (bourgeon dormant)

Muscat de Hambourg :

Secteur II (précoce) : stade C (pointe verte) à D (éclatement), stade C majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade C (pointe verte).

Secteur IV (tardif) : stade B (bourgeon dans le coton).

Secteur V : (très tardif) : stade A (bourgeon dormant).

Les cartes de précocité sont accessibles sur le site du CIRAME : www.agrometeo.fr rubrique « Climatologie », choix « Les bilans » « zone de précocité » :

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Elisabeth RICAUD
CIRAME
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres
84200- CARPENTRAS
ricaud-e@agrometeo.fr
04 90 63 22 66

Excoriose

Éléments de biologie : Cf bulletin n°1

Les conditions nécessaires aux contaminations printanières :

- vigne réceptive : à partir du stade « éclatement des bourgeons » (stade D) et jusqu'au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade E).



Photos CA84

- présence de symptômes sur la parcelle



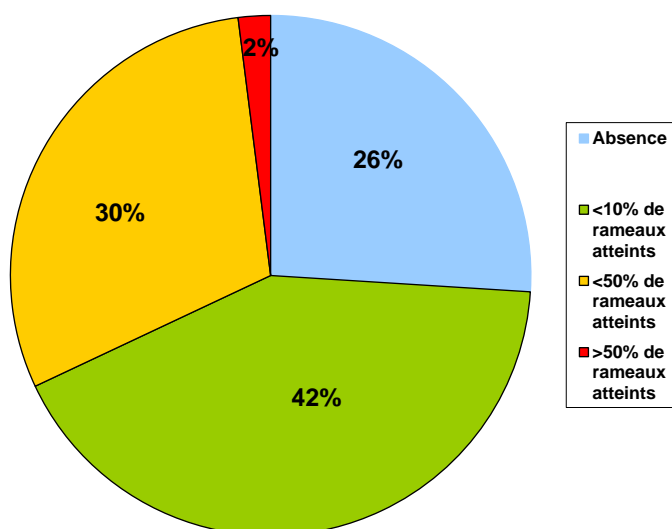
Photo issue du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

- pluie pour disséminer les spores et températures (8 à 10°C minimum) et humectation suffisante (minimum 12 heures) pour qu'il y ait germination.

Les observations :

82 parcelles observées du 15 au 29 mars :

Les % dans le graphique représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende (% de rameaux avec excoriose).



Seuil de nuisibilité : 10% de rameaux atteints.

Sur les 82 parcelles observées au 29 mars (moins de la moitié des parcelles du réseau), 68% des parcelles sont inférieures au seuil de nuisibilité contre 93% l'année dernière (sur 212 parcelles).

Estimation du risque : en cas de pluie et de présence de la maladie le risque peut devenir fort sur les parcelles ayant atteint le stade D des secteurs I et II, sur les cépages sensibles (Grenache, Muscat petit grains, Vermentino, Alphonse Lavallée, Cardinal, Muscat de Hambourg...), risque nul en secteur III, IV et V (stade de sensibilité pas encore atteint).

Vers de la grappe

Éléments de biologie : Cf bulletin n°2



Eudémis : papillon au repos sur une feuille de Vigne



Cochylys : papillon au repos sur une feuille de Vigne

Observations :

Les vols se poursuivent en secteurs I et II.

La modélisation ACTIV prévoit le tout début du vol à partir du 30 mars dans les secteurs III, à partir du 3 avril dans les secteurs IV ; les premiers œufs à partir du 5 avril en secteur I.

 **Techniques alternatives** : la confusion sexuelle

Le principe : diffuser de façon massive des phéromones* de synthèse dans l'atmosphère afin de désorienter le papillon mâle et empêcher l'accouplement, rompant ainsi le cycle du ravageur.

En pratique : la pose des diffuseurs doit s'effectuer au plus près du début du vol.

* *phéromone* : substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle.

Les territoires



LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Eric L'Helgoualch, Claire Fersing, (CA84), Marine Balue, Eléonore Guinot (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.